



CONSEIL D'AGGLOMERATION D'AGEN

SEANCE DU JEUDI 11 AVRIL 2024, 18H00, SALLE DES ILLUSTRÉS

I – COMMUNICATION

Mes chers collègues,

Je vous souhaite la bienvenue à ce conseil d'agglomération.

Nous débuterons cette séance par l'adoption d'une délibération relative au seuil de Beauregard. Vous le savez, nous avons lancé une opération « lettre ouverte » qui a été très bien suivie. Dans vos communes, dans vos conseils municipaux, vous avez répondu présents et je tenais à vous en remercier.

Je reviendrais sur le fond quand nous aborderons ce point de l'ordre du jour.

Aujourd'hui est également un jour particulier parce que nous allons procéder à l'attribution de la délégation Eau qui était assurée par Pierre DELOUVRIE. Ce sera l'occasion d'avoir de nouveau une pensée pour Pierre.

J'entrerais davantage dans le détail tout à l'heure, mais sachez que je vous proposerai de scinder la délégation en 3 thématiques :

- l'eau potable, l'assainissement et le pluvial d'une part, portés par le ou la future vice-présidente ; Je vous proposerai la candidature de Cécile GENOVESIO pour cette élection
- la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) exercée par un membre du bureau délégué, qui sera nommé, sur une création de poste;
- et, enfin, la méthanisation qui reviendra dans le giron de la délégation « énergies renouvelables » attribuée à Thierry VALETTE.

* * * * *

Mais avant tout cela... Vous trouverez devant vous l'invitation pour un évènement exceptionnel...!

En effet, cette année, à Agen, le mois de mai et ses fameux jours fériés comptera un pont supplémentaire, ce sera le 4 mai, puisque nous inaugurerons... le pont de Camélat !

Vous avez au dos de l'invitation le déroulement de cet évènement. Je compte sur vous pour cette journée historique.

- Historique car vous n'aurez plus jamais l'occasion de danser sur le Pont.
- Historique également car nous inaugurons un pont tous les 100 ans sur Agen !

Le 4 mai marquera donc l'achèvement de notre schéma des grandes infrastructures imaginé il y a 10 ans : rocade ouest S3, giratoire de Fonroche, giratoires en entrée et sortie de la RD292 entre Brax et Roquefort, 2^{ème} échangeur autoroutier et donc pont et barreau de Camélat.

Aujourd'hui, je veux remercier le Conseil Communautaire, je veux VOUS remercier pour votre soutien indéfectible tout au long des 4 dernières années, délibération après délibération.

Collectivement, nous avons été capable d'assumer une juste ambition pour notre territoire, celle d'une agglomération de 100 000 habitants... nous avons prouvé qu'il existe un chemin entre mégalomanie et médiocrité immobile ! *N'en déplaise aux grands prophètes de l'immobilisme heureux pour qui j'ai une pensée émue ce soir.*

Lors du conseil de ce soir, je vous proposerai une opération d'échange de domanialité avec l'Etat : si vous en décidez, nous transférerons le pont et le barreau de Camélat à l'Etat et nous récupérerons la voie sur berge et le pont de Beauregard. Quel est l'intérêt de cet échange ? Tout simplement, et c'est beaucoup, de pouvoir accéder à Garonne. Cela fait 30 ans que nos concitoyens sont coupés du fleuve de ce côté-ci de Garonne. La voie sur berge est une césure.

Nous reprenons la main et nous pourrions imaginer toute solution d'aménagement permettant enfin de retrouver ce lien à Garonne, cher à Michel Serres.

Nous examinerons également le compte financier unique 2023. Pour celles et ceux non encore totalement aguerris à l'exercice complexe des finances publiques, le compte financier unique est le résultat de la fusion entre le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion dressé par le comptable public.

Un rapport important, parmi ceux présentés ce soir, consistera à remettre davantage d'égalité entre hommes et femmes dans notre administration, en matière de rémunération. En effet, une prime d'insalubrité, équivalente à ce que l'on pourrait désormais dénommer prime de pénibilité, existe depuis plusieurs décennies pour les postes de la collecte des ordures ménagères, pour la propreté ou pour la voirie, emplois majoritairement masculins. Cette prime, nous l'instaurerons également, si vous en décidez, pour les emplois plus féminins en crèche, pour les ATSEM, pour le ménage et pour les archives.

Enfin, nous vous présenterons le contrat de ville et, dans le même esprit, la subvention sollicitée par la Ville d'Agen concernant la future école Paul Langevin à Montanou.

Sans plus tarder, je vous propose de passer au premier point de notre ordre du jour.